

Compte rendu de la séance du lundi 08 juillet 2019

Président de séance : GIRAUD-GUIGUES Bernard

Secrétaire de séance : ROCHE Jean

Présents : Madame Isabelle BAILLY CHARPY, Monsieur Jean-Marc BERNE, Monsieur Jean-Paul BUGNET, Madame Nathalie GERBER, Monsieur Bernard GIRAUD-GUIGUES, Madame Marie-Claude JAVIS-VILLARD, Madame Nathalie LEGER, Monsieur André MARTINOD, Monsieur Marcel MARTINOD, Monsieur Richard NIOGRET, Monsieur Vincent OLLIER, Monsieur Bernard PERRET, Madame Marie-Joséphe REYDELLET, Monsieur Jean ROCHE, Monsieur Renaud TROCCON, Monsieur Jacques VINCENT-FALQUET, Monsieur Abel VUAILLAT

Excusés : Madame Evelyne BERTHET, Madame Nelly MARÉCHAL, Madame Pierrette MARMONIER, Madame Marie PASSARD, Madame Claudine VALLOT

Absents : Monsieur Frédéric LEROY, Monsieur Jean-Yves MONTANGE, Madame Guylaine NICOD, Monsieur Emmanuel PHILIPPE, Monsieur Jacques PUVILLAND, Madame Marie-Hélène RICAULT, Madame Victoire VUAILLAT

Réprésentés : Monsieur Bernard ANCIAN par Monsieur Bernard PERRET, Monsieur Jean-Marie CHAIMBAULT par Monsieur Jean ROCHE, Madame Pascale NIOGRET par Madame Nathalie GERBER, Madame Catherine RIVIERE par Madame Nathalie LEGER

Début de séance : 20h11

Ordre du jour:

-Approbation du compte rendu du dernier conseil

-Point sur les délégations du maire

COMMISSION FINANCES :

- Demandes de subventions

- Renouvellement du bail de chasse de Grosbois

- Fixation du prix de vente de la Cure d'Hotonnes

- Décision modificative au budget principal

- Cession de la station d'épuration d'Hotonnes : subventions et prix de vente

- Modification des tarifs de la cantine scolaire.

COMMISSION PERSONNEL

- Mise en place du compte épargne temps

COMMISSION VOIRIE

- Détermination du noms des rues du Grand Abergement

- Modification de la délibération concernant le lancement des enquêtes publiques

- Comptes rendu des commissions

QUESTIONS DIVERSES

Délibérations ajoutées à l'ordre du jour:

-Annulation des titres de la SAUR

-Projet de voirie (carrefour Jalinard/ Carrefour Le Petit Abergement)

La délibération concernant le Compte Epargne Temps est reportée au prochain conseil par manque d'un élément émanant du Centre de Gestion.

Délibérations du conseil:

*Demande de subvention ; association ADAPA (DE 2019 061)

Le conseil municipal,

-DECIDE d'accorder pour l'année 2019 une subvention d'un montant de 200€ à l'association ADAPA.

*Demande de subvention : association Comice de la Montagne (DE 2019 062)

Où l'exposé du Maire, après délibération, le Conseil par 4 voix contre (car ces membres du conseil auraient souhaité une subvention plus importante) :

-DECIDE d'accorder pour l'année 2019 une subvention d'un montant de 800€ à l'association Comice Agricole de la Montagne.

***Renouvellement du bail de chasse : l'Hôpital de Grosbois (DE 2019 063)**

Après l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

DECIDE

DE RECONDUIRE ce bail pour une durée de 1 an à compter du 1er août 2019 jusqu'au 30 juin 2020 avec Monsieur BOILLON Michel.

VALIDE un montant de la location annuelle de 1464€.

***Vente de la Cure d'Hotonnes : ajustement du prix de vente (DE 2019 064)**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE de mettre en vente le bâtiment dit "La Cure" sis sur la commune déléguée d'Hotonnes

DECIDE de fixer son prix de vente à 70 000€.

***Décision modificative au budget général : n°1 (Facture AGATE-PLU) (DE 2019 065)**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2019, ayant été insuffisants, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes afin de pouvoir payer la facture du cabinet AGATE (élaboration PLU) :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES	
		TOTAL :	0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES	
020	Dépenses imprévues	-7000		
2031 - 172	Dossier PLU	+7000		
		TOTAL :	0.00	0.00
		TOTAL :	0.00	0.00

***Reprise des subventions de la STEP d'Hotonnes pour déterminer sa valeur nette comptable (DE 2019 066)**

Le conseil municipal décide de procéder à l'intégration-au passif du bilan le montant des subventions perçues pour la station soit 228 366.44€. Ces subventions seront transférées au compte de résultat lors de la cession de la STEP.

***Restaurant scolaire : modification des tarifs (DE 2019 067)**

- Le conseil municipal décide
- **DECIDE D'APPLIQUER les tarifs suivants à compter du 01/09/2019 :**
 - Repas enfant à 3.76 € et adulte à 4.31 € ;
 - Tarif de la surveillance à 2.10 € ;
- **MAINTIENT** la prise en charge d'une somme forfaitaire de 1.00 €/jour /enfant résidant dans la commune, ce qui porte le tarif garderie facturé aux familles à 1.10 € ;

***Dénomination des rues du Grand Abergement (hors village) (DE 2019 068)**

Le conseil municipal considérant qu'il y a lieu de dénommer les rues des écarts de la commune historique du Grand Abergement et après en avoir délibéré, décide d'attribuer aux voies, les noms suivants :

Le Grand Abergement

Ancien nom	Nouveau nom	début	fin
Chemin rural de sur pis	Chemin du Pis	D39 parcelle 176 E 149	Limite sud parcelle 176 E 143
	Route du lavoir	176 E 373	176 E 356
VC n°1 des Routes	Chemin Les Routes	D39b	Nord de la parcelle 176D201
D55	Route de la Manche	D39 Pointe sud de la 176 F 399	Limite de la commune avec le Poizat
Chemin rural de Lachat aux Plans	Chemin de Golet Belon	D55 entre 176 F 391 et 176 F 389	Parcelle 176 D 544
Voie communale N3 des Solives	Chemin des Solives	D55 176 C 220 et 176 C 300	176 C 186
Chemin dit de Lalleyriat	Chemin de Chevrolet	D55 176 B 576	176 B 143
	Chemin de Bérentin	D55 176 B 936	176 B 926
	Chemin des Chenets	D55 176 B 699 et 176 B 938	292 C 138
Voie communale n8 Chemin dit de la chapelle de Retord	Chemin de la Vézeronce	D101 176 C 284	176 C 317
D101	Route de Cuvéry	D55	Limite de la commune avec Chatillon en Michaille/ Valserhône

***Lancement enquêtes publiques : annule et remplace la délibération DE 2019 059 (DE 2019 069)**

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 3 juin 2019 qui fait référence à différents dossiers impliquant le lancement de deux enquêtes publiques. Il précise qu'il convient d'effectuer des modifications suite à des erreurs.

Les modifications sont les suivantes : la parcelle 0F286 appartient à Mme CONTY Nicole et la parcelle 0D685 a été notée 2 fois (donc suppression du doublon).

***Projets de modification d'un carrefour au Petit Abergement et au Jalinard. (DE 2019 070)**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet d'élargissement du carrefour situé à l'intersection de la route du Valromey et de la route du Grand Abergement. Ces travaux permettront d'améliorer la circulation des véhicules notamment le bus scolaire qui actuellement manœuvrent difficilement au niveau de ce carrefour.

Il rappelle que pour mener à bien ce projet, il est nécessaire que la commune se rende propriétaire d'une partie (31 mètres carrés) de la parcelle 292D490 appartenant à Monsieur NIOGRET René Charles (par le biais d'un échange de terrain) et d'une partie (31 mètres carrés) de la parcelle 292D303 appartenant à Monsieur NIOGRET Jacques.

Monsieur le Maire entérine ce projet par une délibération.

***Projet de modification carrefour et de refecton de l'assainissement de l'ancienne école du Jalinard (DE 2019 071)**

Monsieur le Maire expose au conseil le projet concernant la modification du carrefour situé à l'intersection du chemin de la fontaine à l'Ane et de la route du Valromey (RD 31) destinée à sécuriser la traversée du hameau et à ralentir la circulation des véhicules.

Il précise que lors de cette opération, la commune procèdera également à la réhabilitation de l'assainissement de l'ancienne école.

Afin de mener à bien ces travaux, il est nécessaire de procéder à l'acquisition de la parcelle 292D12 appartenant à Monsieur NIOGRET René Charles. Un échange de terrain est envisagé pour mener à bien cette acquisition.

Monsieur le maire propose au conseil d'approuver ce projet par une délibération.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la mise en œuvre de ce projet.

***Compte rendu du travail des commissions**

COMMISSION TRAVAUX :

- Travaux école bibliothèque : la bibliothèque municipale sera déplacée dans la salle de classe située à droite du bâtiment. Cette salle de classe sera transférée à gauche en de sous de la salle de classe des CM (classe Stéphanie OUGIER). Ces travaux ont pour but de séparer la partie scolaire de la partie publique suivant les normes de sécurité (plan Vigipirate entre autres). Ces travaux permettront aussi de donner de l'aisance à la bibliothèque municipale. Ils seront financés par le SIVOM du Valromey.

COMMUNICATION ASSOCIATIONS :

- Une cinquantaine de personnes ont participé au feu de la Saint Jean.

- la commune organisera comme habituellement une cérémonie lors de la course de côte du Petit Abergement.

Des bénévoles élus sont demandés à partir de 16h00 le samedi 20 juillet.

COMMISSION ANIMATION :

Une réunion sera prévue en septembre.

COMMISSION TERRITOIRE :

-Un rendez-vous est prévu mercredi 10/07 à 10h30 avec la Région au sujet de l'implantation des antennes de téléphonie mobile. Le géomètre devra être recontacté pour le bornage.

COMMISSION FORET :

La parcelle 19 est restée invendue. Concernant les autres ventes, les prix ont baissé d'environ 20%.

***Questions diverses**

-Le rapports annuels de l'ALEC 01 et du service TRIMAX de la Communauté de communes ont été communiqués au conseil.

- Remerciements : les organisateurs de la course du cœur remercient la collectivité pour son accueil. Les associations Val'Muse, Coryphée et les Amis de Retord remercie la collectivité pour la subvention qui leurs a été attribuée.

-Epreuve sportive : dans un souci de respect de l'environnement, il sera demandé aux organisateurs de l'Ultra trail XT de retiré leur signalétique (rubalise).

L'enrobé des points d'apports volontaires seront terminés prochainement par les agents communaux.

- Un abri bus sera est en cours d'installation à la Maissonette (Grand Abergement).
- Travaux d'adduction d'eau du Petit Abergement : Les travaux débiteront la semaine prochaine (Jorat prévu en septembre.).
- Le mauvais état de la ligne ORANGE du col de Richemont et du Content est abordé. De nouveaux signalement seront effectués auprès des services d'ORANGE.
- Le prochain conseil municipal est prévu le 9 septembre 2019.

Fin de séance : 22h20